

La structure du mouvement et l'organisation du sport dans la République populaire hongroise

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **34 (1977)**

Heft 9

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La structure du mouvement et l'organisation du sport dans la République populaire hongroise

L'organisme sportif suprême de la République populaire hongroise est l'Office national d'éducation physique et de sport (ONEPS).

Il exécute les tâches principales suivantes en collaboration avec d'autres organisations nationales et sociales:

1. Il élabore les directives pour le développement du sport de masse et un système approprié de concours.
2. Il fixe les exigences pour les participants aux sports de compétition, s'occupe des travaux administratifs et détermine le système de concours.
3. Il assure et organise les festivals et concours sportifs internationaux.
4. Il assure le travail scientifique et le travail de recherche dans le domaine du sport.
5. Il élabore le système d'éducation des espoirs et assure la relève dans le sport d'élite.
6. Il élabore un programme à longue échéance pour le développement des différents sports.
7. Il encourage et coordonne l'activité relative au sport des organisations nationales et sociales.

8. Il dirige l'organisation sportive hongroise par des décrets.

9. Il accorde une aide technique et informe les journaux sportifs et d'autres organes de presse.

10. Il surveille l'édition des livres sur le sport.

11. Il s'occupe de la formation et du perfectionnement des spécialistes en sport, exerce la surveillance technique sur l'Ecole normale d'éducation physique et dirige l'Ecole centrale pour la formation des moniteurs sportifs.

Pour le développement général de l'éducation physique et du sport:

- a) il fait des propositions pour l'élaboration de la partie du plan économique national qui concerne le développement du sport,
- b) il assume les tâches en rapport avec la construction et l'exploitation des installations sportives et s'occupe de l'entretien et de l'agrandissement des centres sportifs,
- c) il règle la politique des devises des organes sportifs et leur approvisionnement en articles sportifs,
- d) il organise la propagande du sport à l'étranger,
- e) il organise des festivals internationaux du film sur le sport.

L'Office national d'éducation physique et de sport, l'organe directeur supérieur, est subordonné directement au Conseil des Ministres. Le rang de son chef est sous-secrétaire d'Etat. L'Office se divise en divisions, services et groupes.

Les devoirs principaux sont les suivants:

Administration
 Information
 Personnel, enseignement
 Travail professionnel et méthodologique
 Relations internationales
 Direction du sport de masse et du tourisme
 Direction du travail scientifique
 Finances et économie
 Direction des fédérations sportives nationales.

Les institutions et entreprises qui appartiennent à l'Office national d'éducation physique et de sport sont:

- a) L'Entreprise du stade populaire et ses institutions, c'est-à-dire
 - tous les camps d'entraînement
 - le stade populaire
 - le petit Stade
 - des salles de jeu
 - les patinoires artificielles

- b) L'Ecole normale d'éducation physique
 - l'Institut de recherches de l'Ecole normale d'éducation physique
 - la formation des moniteurs sportifs
 - la formation des enseignants
 - la formation et le perfectionnement des entraîneurs
- c) L'Ecole centrale de sport
 - l'institution centrale du système unique de l'éducation des espoirs: préparation moderne de la jeunesse de 6 à 18 ans
- d) Le Centre nautique national



La patinoire dans le parc de Budapest

- e) La Centrale de propagande pour le sport
 - le studio central des films sur le sport
 - la rédaction des livres concernant le sport
 - la propagande pour les manifestations sportives
- f) Le Musée de l'éducation physique et du sport
 - l'organisation d'expositions en Hongrie et à l'étranger
 - la collection d'objets sur l'histoire du sport.

A côté de cet appareil et des fédérations sportives nationales, il y a des corporations consultatives formés de travailleurs sociaux qui s'occupent par exemple: des questions disciplinaires, des problèmes scientifiques, des questions de qualification, des problèmes scolaires et universitaires, des questions militaires etc.

Seuls les associations sportives d'où proviennent les meilleurs sportifs de compétition de la Hongrie relèvent de l'Office national d'éducation physique et de sport.

En voici quelques-unes: Ferencvárosi Torna Club, Újpesti Dózsa Sport Club, Budapesti Honvéd Sport Egyesület, Vasas Sport Club, Csepel Sport Club, Diósgyőri Vasas, Győri Rába ETO, Budapesti Vasutas Sport Club, Tata-bányai Bányász Sport Club, Spartacus Sport Club.

Les provinces, les districts, les villes et les arrondissements de Budapest disposent d'offices sportifs ou de bureaux d'inspection et d'un nombre suffisant d'employés. Ces organes sont subordonnés du point de vue technique à l'Office national d'éducation physique et de sport et sous tous les autres aspects aux Conseils locaux.

Ainsi, la compétence des offices sportifs des provinces et de Budapest s'étend également aux offices sportifs et aux bureaux d'inspection des villes, des districts et des arrondissements de Budapest.

Ces offices principaux désignent donc, comme instrument de direction, un nombre approprié d'associations sportives plus importantes (en moyenne 10 à 15).

Les organes inférieurs, eux, remplissent des devoirs non moins importants dans le cadre de leurs compétences. Ils se préoccupent de satisfaire les besoins en sport.

Dans cette tâche, ils sont aidés par les associations sportives instituées dans les usines, les écoles, l'administration publique, les institutions et l'armée. L'organisation du sport scolaire et universitaire relève des autorités culturelles. Les associations sportives sont des unions à participation volontaire, qui disposent de sections dans n'importe quel sport et qui participent aux compétitions dans leur région. Elles s'occupent du sport de base, jouissent d'une gestion indépendante et administrent elles-mêmes leurs installations.

Les associations sportives — sauf les plus importantes — sont dirigées par des corporations formées de travailleurs sociaux.

Conformément à son rôle spécial, le Comité olympique hongrois soutient, contrôle et coordonne toutes les tâches relatives aux Jeux olympiques. Il est également en contact avec le Comité international olympique et différents comités olympiques nationaux.

Les offices ainsi que les bureaux d'inspection d'éducation physique et de sport remplissent leurs différentes tâches avec la coopération de la communauté.

A cet effet, il existe une collaboration réglée, planifiée et permanente avec



Un des nombreux stades de football de Budapest

les organes syndicaux
l'Association hongroise de la jeunesse communiste
l'Association des pionniers hongrois
l'Association hongroise de la défense nationale
les coopératives
le Ministère de la défense nationale
le Ministère de l'intérieur
le Ministère de la culture
le Ministère du travail
le Ministère de la santé publique
le Front populaire hongrois de l'indépendance

Quelques données statistiques importantes

Fédérations sportives nationales:

Association des Amis de la nature	Lutte
Athlétisme	Modelage
Aviron	Motocyclisme
Badminton	Motonautisme
Basketball	Natation
Boxe	Patinage
Canoë	Pentathlon moderne
Course d'orientation	Radioamateur
Cyclisme	Ski
Echecs	Sports aéronautiques
Escrime	Sports équestres
Football	Sports sub-aquatiques
Gymnastique	Tennis
Haltérophilie	Tennis de table
Handball	Tir
Hockey sur glace	Tir à l'arc
Jeu de quilles	Volleyball
Judo	Yachting

Quelques chiffres

Associations sportives	4 154
Membres des associations sportives	1 134 113
Compétiteurs dans les sections	403 512
Compétiteurs enregistrés dans les associations	263 246
Compétiteurs qualifiés	26 118
Entraîneurs travaillant dans les associations sportives	10 256
— entraîneurs pratiquants	5 391
Activistes sociaux travaillant dans les organes sportifs:	
— non élus	37 715
	31 452

Arbitres et juges:

— qualifiés	20 444
— pratiquants	4 585

Etudiants de l'Ecole normale d'éducation physique (par année) dans les différentes facultés

— professeurs	297
— entraîneurs	306
— moniteurs sportifs	149

6 instituts d'hygiène sportive et 175 dispensaires employent 52 médecins spécialisés dans la médecine sportive à plein temps et 217 médecins à temps partiel.

Groupes de sports de masse	17 232
Membres de ces groupes	840 125

Installations sportives principales:

— installations en plein air	8 673
— salles de sport	1 291
— piscines	309
— autres	855